Commune de Chaouilley

54330 Chaouilley 6. Grande Rue

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil huit et le dix avril à vingt heures trente, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de Chaouilley, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre RABUEL, Maire de la Commune.

Étaient présents : Pascale CHONÉ, Jacques COLIN, Patrick HALGUÉ, Guy NAJOTTE, Alexandre NOËL, Éric PERROTEZ, Jean-Pierre RABUEL, Nicolas VALANCE;

Absents excusés: M. Jean-Bernard VOGIEN

Secrétaire de séance Marie-Thérèse CREPIN-NICOLAS, secrétaire de Mairie

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 20h 35.

13/08

Désignation dans les commissions communales

Le Maire propose au Conseil Municipal une liste de commissions qu'il faut créer et une liste de commissions de travail qu'il conviendrait de créer :

Commissions obligatoires, votées par le Conseil Municipal à l'unanimité :

Commission d'appel d'offres

RABUEL Jean-Pierre, Maire ; VALANCE Nicolas, PERROTEZ Éric, NAJOTTE Guy.

Commission d'ouverture de plis :

RABUEL Jean-Pierre, Maire; HALGUÉ Patrick, NOËL Alexandre, CHONÉ Pascale.

Commissions de travail, présidées par Monsieur RABUEL Jean-Pierre, Maire :

Commission finances:

Titulaires: CHONÉ Pascale, PERROTEZ Éric,

Suppléants : NOËL Alexandre.

Commission bois, forêt et chemins communaux

Titulaires: NAJOTTE Guy, NOËL Alexandre, COLIN Marie-Thérèse.

Suppléants: HALGUÉ Patrick.

Commission travaux et urbanisme

Titulaires: VOGIEN Jean-Bernard, PERROTEZ Éric.

Suppléants: HALGUÉ Patrick.

Commission environnement et patrimoine et vie associative

Titulaires: VALANCE Nicolas, PERROTEZ Éric, RABUEL David, GABEL Christophe, COLIN Marie-Thérèse.

Il faut nommer un correspondant défense. La candidature de Patrick HALGUÉ est acceptée par le Conseil Municipal.

14/08

Vote du taux des quatre taxes

Le Maire précise que ce vote doit être fait chaque année dans la période du vote du budget. Le Maire rappelle que ce taux n'a jamais bougé.

Taxe d'habitation: 3.28 % Foncier bâti: 4.29 %

Commune de Chaouilley

6, Grande Rue 54330 Chaouilley

Foncier non bâti : 10,18 % Taxe professionnelle : 6,47 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

de maintenir le taux des quatre taxes.

➤ d'autoriser le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

15/08

Élection du bureau du CCAS

Le Maire rappelle que le bureau du CCAS doit être renouvelé. Il doit être composé à moitié de membres du Conseil, et à moitié de membres extérieurs (sans être non plus totalement rigide dans sa composition.)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de nommer au bureau du CCAS :

Président :RABUEL Jean-Pierre, Ma ire ; COLIN Jacques, HALGUÉ Patrick, VOGIEN Jean-Bernard.

Pour les personnes hors Conseil Municipal, se sont portés candidats et ont été acceptés : NOËL Odile, THIERY Catherine, RABUEL David.

16/08

Programme de travaux ONF pour 2008

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu le programme de travaux pour 2008. L'ONF propose en travaux d'investissement, des travaux sylvicoles dans les peuplements avec création de cloisonnements et dégagement de plantation en parcelle 14.

Monsieur le Maire signale que ces travaux sont subventionnés à 80 % dans le cadre de la reconstitution des parcelles après le tempête de 1999, et que la TVA est récupérable, s'agissant d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide à l'unanimité d'accepter le programme de travaux 2008 de l'ONF.
- ➤ autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

17/08

Délégation au SIVOM de Vaudémont

Monsieur le Maire fait remarquer au Conseil Municipal qu'il serait plus judicieux de désigner comme représentant au Syndicat du Signal de Vaudémont des parents d'élèves en âge d'être scolarisés. Il propose d'échanger sa place de titulaire contre celle de suppléant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

décide de nommer au SIVOM DU SIGNAL DE VAUDÉMONT :

Titulaires : PERROTEZ Éric, NOËL Alexandre Suppléants CHONÉ Pascale; RABUEL Jean-Pierre

18/08

Questions diverses

Commission des impôts directs

Commune de Chaouilley

6, Grande Rue 54330 Chaouilley

Monsieur le Maire informe qu'il faut proposer à la Direction Générale des impôts deux listes de douze contribuables de la commune, dans lesquelles seront désignés, par la Direction Générale des impôts, les commissaires titulaires et suppléants. Les contribuables suivants sont proposés :

Titulaires	Suppléants
NOËL Michel	CHONÉ Pascale
ARTIS Marianne	COLIN Jacques
PILLOT Daniel	NAJOTTE Guy
ESSELIN Jacques	GABEL Christophe
RABUEL Jean-Pierre	PEREAUX Thierry
DUPRAZ Jean-Paul	MAHEUX Philippe
HARMAND Michel	PATERNOTTE Alain
WEIBEL Yvette	VOGIEN Jean-Bernard
NOËL Bertrand	HERBÉ Jean-Louis
PERROTEZ Éric	ROUSSEL François
VALANCE Nicolas	BAJOLET Julien
RENOUARD Marc	MILLER Pascal

Dispositif d'alerte des maires

Sont désignés pour le dispositif mis en place par la préfecture :

RABUEL Jean-Pierre, VALANCE Nicolas, NAJOTTE Guy, NOËL Alexandre.

Formation ACMO

La secrétaire sera en formation ACMO les 11 et 12 juin 2008

Subventions d'équipement

Les demandes de subventions déposées au Conseil Général pour 2008 ont été acceptées :

Toiture du clocher : 7 084 € Chemin d'Étreval : 12 364 €

Contrôle SDAA

Le SDAA a effectué le contrôle de l'installation d'assainissement autonome de la maison MIGEOT au 5 bis grande Rue. L'installation est conforme.

Vente de grumes

La vente des grumes aura lieu le 29 avril 2008 à Charmes. Le Conseil Municipal décide que la séance de vente soit présidée par son représentant pour les forêts de la Commune.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h 40.

Ont signé les élus présents